

Techniciennes et techniciens en éducation spécialisée

Le Centre de services scolaire de Montréal recherche des techniciennes et techniciens en éducation spécialisée pour sa liste de rappel afin de pourvoir des affectations temporaires dans ses établissements scolaires.

Possibilités d'affectations

- Temps plein ou temps partiel
- Quotidiennes tout au long de l'année

Description et responsabilités

La personne salariée de cette classe d'emploi applique, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier. Plus précisément, elle :

- Participe à l'élaboration et à la rédaction du plan d'intervention, sélectionne des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés, élabore son plan d'action et applique ces mesures, évalue l'atteinte des objectifs et participe à l'évaluation du plan.
- Élabore, organise et anime des activités éducatives, culturelles, ludiques et sportives visant à développer des habiletés sociales, cognitives, psychomotrices, de communication ou autres.
- Intervient auprès des élèves en réaction avec leur environnement, leur procure une relation d'aide, utilise, lors de crise, des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme et à l'ordre, les accompagne dans leur démarche de modifications de comportement, apporte son soutien à l'enseignant pour assurer, en classe, un environnement propice aux apprentissages.
- Consigne ses observations et ses interventions, tient des dossiers et rédige des rapports concernant la situation des élèves.
- Rencontre les élèves, les parents et le personnel enseignant pour les conseiller, les informer et leur fournir la documentation et les références pertinentes.
- Accomplit, sur demande, toute autre tâche connexe à sa fonction.

Qualifications

Une des trois options suivantes :

Option 1 : Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (ou être en deuxième ou troisième année d'études dans un programme technique) dans l'une des disciplines suivantes :

- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques d'intervention en délinquance
- Techniques en travail social

Option 2 : Être titulaire d'un diplôme d'études collégiale (DEC) ou d'une majeure ET un des diplômes suivants :

- AEC en éducation spécialisée
- AEC en travail social
- Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

Option 3 : (cette option ne permet pas l'accès aux postes réguliers) : Être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC) dans l'une des disciplines suivantes :

- Éducation spécialisée
- Travail social

Compétences recherchées

- Habilités pour la communication écrite et verbale
- Excellente aptitude pour les communications interpersonnelles
- Capacité à travailler en équipe.

Rémunération

Taux horaire variant entre 24,05 \$ et 34,97 \$/heure, selon votre scolarité et vos expériences de travail.

Avantages

- Un réseau d'écoles facile d'accès en transport en commun
- Conciliation travail-famille
- Emploi saisonnier permettant des vacances estivales
- Horaire de jour, du lundi au vendredi seulement
- La possibilité d'avoir accès à des postes réguliers menant à la sécurité d'emploi
- Travailler auprès de différentes clientèles

Pour postuler : cliquez [ici!](#)

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

Le CSSDM remercie les candidates et les candidats de leur intérêt.